



HAL
open science

La pollution est un colonialisme

Matthieu Duperrex

► **To cite this version:**

| Matthieu Duperrex. La pollution est un colonialisme. Mille Cosmos, 2022, 1, pp.96-99. hal-03643983

HAL Id: hal-03643983

<https://hal.science/hal-03643983>

Submitted on 17 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

La pollution est un colonialisme

Matthieu Duperrex

Exergue :

« C'est aux expert-es seul-es de définir, par l'instrumentation scientifique requise, les taux de pollution. Dès lors, les ouvrières de l'amiante ou les employées de bureau sujettes au "syndrome du bâtiment malsain" ne savent pas ce qu'elles disent... »

Chapô :

Max Liboiron, chercheuse et activiste autochtone de Terre-Neuve, affirme que la pollution par le plastique est une forme de colonialisme. Pourquoi viser le colonialisme plutôt que le capitalisme ? Pour l'aspect intrinsèquement territorial de la prédation. C'est le colonialisme qui permet d'investir un territoire pour extraire des hydrocarbures. C'est également le colonialisme qui fait qu'on produit des objets jetables en présumant qu'on pourra traiter les résidus dans un autre pays. Dire que la pollution est un colonialisme, c'est montrer comment on condamne à mort certains territoires. À partir des travaux de Max Liboiron et de ses propres observations de terrain aux États-Unis, au Sénégal et dans le sud de la France, le philosophe Matthieu Duperrex voit trois intuitions se confirmer.

La dépossession

La dépossession est la forme la plus évidente de la violence coloniale. La pollution est accaparement, pas tant d'une emprise foncière que du sol, de l'air et de l'eau. Les habitant-es de la région de Fos-sur-Mer et de l'étang de Berre ont été, du fait de l'implantation industrielle,

dépossédé·es de leurs usages et relations coutumières au territoire. Elles et ils sont obligé·es de déployer, comme le montre la sociologue Christelle Gramaglia, des « *altervies* » qui témoignent de tentatives désespérées de supporter la catastrophe à bas bruit. En prétendant installer une énième plate-forme pétrochimique (Formosa) sur le corridor industriel du bas Mississippi, en Louisiane, on annonce aux résident·es – des Noir·es bien sûr –, qui ont déjà près de huit cents fois plus de risques de contracter un cancer qu’ailleurs aux États-Unis, rien moins que l’impossibilité d’envisager un avenir viable pour leur descendance. À Bargny, sur la côte sénégalaise, c’est une rose des vents de pollutions qui étrecit les chances de vivre là : les plastiques sur le littoral érodé au sud, le chantier du pôle urbain de Diamniadio au nord, la cimenterie à l’ouest, la centrale électrique au charbon à l’est.

Dépossession du territoire, dépossession du temps (l’impossibilité de projection), mais aussi violence faite aux corps, qui métabolisent les dommages environnementaux au point d’adopter un « régime chimique » (voir les analyses de Malcom Ferdinand sur le chlordécone, ou de Michelle Murphy sur les molécularisations pétrochimiques)... Les activités polluantes relèvent d’une nécropolitique, d’une administration ordonnée de la mort sur certains territoires, élus zones sacrificielles de l’industrie, crassiers à habiter pour les colonisé·es.

La frontière

L’historien américain Frederick Jackson Turner a théorisé en 1893 le mythe de la Frontière, celui de l’esprit de conquête qui repousse l’hostile *wilderness*. Selon Turner, c’est sur cette figure d’une frontière mobile et en perpétuelle expansion, caractéristique du rapport des États-Unis à l’exploration de leur continent et à la détermination de leur territoire géographique, que reposait l’identité états-unienne. Mais il s’agissait de savoir comment pourrait se maintenir ce grand récit identitaire alors que l’avancée des « pionniers » vers l’ouest était résolue.

Or, le « frontiérisme » s’est depuis perpétué, et avec lui la colonisation. Lorsqu’en 2019, le département américain de l’Énergie promeut sans ambages l’expression « *freedom gas, freedom oil, freedom molecules* » dans sa défense stratégique des combustibles fossiles, lorsque Joe Biden ouvre à la concession pétrolière et gazière pas moins de 330 000 km² du golfe du Mexique, lorsque les industries canadiennes étendent leur réseau de pipelines en traversant les

réserves des nations amérindiennes, il y a colonialisme.

Il ne s'agit pas simplement d'un noyau idéologique, mais de la progression matérielle et territoriale des infrastructures de l'industrie carbonée. Et cette opération consiste toujours dans la transformation préalable du territoire convoité en *terra nullius*, zone désertique. Ce fut le cas lorsqu'on déplaça les usines de plomb dans les calanques de Marseille à partir des années 1850. Ce fut le cas lorsqu'on implanta le complexe industriel de Fos-sur-Mer. C'est encore le cas lorsqu'on réforme le Code minier à l'initiative d'Emmanuel Macron pour, sous couvert d'innovation et de conformité au droit de l'environnement, réouvrir d'anciennes mines à un néo-extractivisme décomplexé.

La mesure

Autre point constitutif de la dimension coloniale de la pollution : l'épineuse question des principes et techniques d'attestation que cet air, ce sol, cette eau sont pollués. Dans le champ des savoirs, la pollution est encore un colonialisme à au moins deux titres.

D'abord par le refus d'accorder une légitimité aux savoirs inscrits dans l'expérience quotidienne des pollutions : les victimes seraient peu outillées pour mesurer l'altération de leur milieu de vie ; leur point de vue serait subjectif voire « irrationnel ». Les émanations toxiques étant pour l'essentiel « invisibles », c'est aux expert·es seul·es de définir, par l'instrumentation scientifique requise, les taux de pollution. Dès lors, les ouvrières de l'amiante ou les employées de bureau sujettes au « syndrome du bâtiment malsain » ne savent pas ce qu'elles disent...

Mais c'est au-delà encore qu'il faut dénoncer une épistémè coloniale des pollutions, à savoir dans la fixation de seuils en deçà desquels les taux de pollution sont jugés « admissibles ». Cette doctrine réglementaire des seuils de pollution est d'une violence radicale car elle soumet les protocoles de la science quantitative aux conditions d'exploitation des milieux. Sont ainsi ignorés les cocktails chimiques (polyexposition), les contaminations cumulatives, les facteurs endocrinaux et, de façon générale, tout ce qui ne répond pas au dogme de la dilution de la pollution sous un certain seuil.

Pour toutes ces raisons, je suis convaincu que, regardant la question des pollutions,

l'analyse décoloniale et la dénonciation des injustices environnementales sont une seule et même chose.

Pour aller plus loin

Matthieu Duperrex, *Voyages en sol incertain : enquête dans les deltas du Rhône et du Mississippi*, Marseille : Wildproject, 2019.

_____, « Le pipeline et la clôture de la frontière », dans Pierre-Henry Frangne *et al.*, *Des lignes et des paysages : du sillon à la skyline*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2020, p. 157-178.

_____, « *Energy humanities*, une pensée écologique au miroir des industries carbonées », *Sociétés*, 2020, vol. 2, n° 148, p. 93-101.

Malcom Ferdinand, *Une écologie décoloniale : penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Paris : Seuil, 2019.

Christelle Gramaglia, *Pollutions, vies altérées et nouvelles socialités chimiques*, à paraître en 2022.

Max Liboiron, *Pollution Is Colonialism*, Durham (États-Unis) : Duke University Press, 2021.

Michelle Murphy, *Sick Building Syndrome and the Problem of Uncertainty: Environmental Politics, Technoscience, and Women Workers*, Durham (États-Unis) : Duke University Press, 2006.

Alexis Zimmer, *Brouillards toxiques : vallée de la Meuse, 1930, contre-enquête*, Bruxelles : Zones sensibles, 2016.